

## CPR SILVER AGE

### ■ QU'EST-CE QUE C'EST ?

CPR Silver Age est un placement qui vous permet d'investir dans des sociétés européennes dont l'activité est liée à la thématique porteuse du vieillissement de la population.

### ■ POURQUOI SOUSCRIRE ?

- Ces sociétés affichent une hausse de leur activité supérieure à la moyenne du marché<sup>(1)</sup>. Elles profitent d'un accroissement de la demande qui résulte de l'augmentation inéluctable des consommateurs du 3<sup>e</sup> âge. Cette tendance devrait se poursuivre sur le long terme.
- Afin de profiter au mieux de cette tendance structurelle et des opportunités d'investissement sur le long terme, l'équipe de gestion met en place une approche originale en investissant sur 7 secteurs porteurs : la pharmacie, les équipements médicaux professionnels et particuliers (comme les prothèses ou les aides auditives), la dépendance et aide à la personne (telles que les maisons médicalisées), l'épargne, les loisirs (mode de vie, bricolage), les produits de soin et les autres activités (la sécurité par exemple).

### ■ COMMENT ÇA MARCHE ?

- Vous pouvez souscrire CPR Silver Age en agence auprès de votre conseiller LCL ou sur LCL.fr.
- Vous achetez le nombre de parts correspondant au montant que vous souhaitez placer dans votre compte titres, votre PEA ou votre assurance vie.
- Vous pouvez revendre vos parts à tout moment. Toutefois, la durée minimale de placement recommandée est de 5 ans.
- Vous pouvez suivre votre investissement mois après mois et avoir des précisions sur la gestion sur le site [sicavetfcp.lcl.fr](http://sicavetfcp.lcl.fr) ou en vous adressant à votre conseiller LCL.

... / ...

## Diversifiez vos placements sur la thématique du vieillissement de la population

### VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

#### Comment l'équipe de gestion sélectionne les valeurs en portefeuille ?

L'objectif est de distinguer les valeurs européennes les plus performantes dans l'ensemble des secteurs pouvant tirer parti du vieillissement de la population.

Pour cela, la gestion se base sur deux stratégies principales :

- Le choix de la répartition entre les différents secteurs d'activité, qui se fait en fonction des perspectives de croissance de chaque secteur.
- La sélection des valeurs au sein de chaque secteur retenu se fait quant à elle sur une analyse quantitative et financière mais aussi qualitative afin d'appréhender au mieux les perspectives de croissance et de robustesse des modèles économiques des sociétés.

#### Ai-je le droit de changer d'avis ?

Non, ce fonds n'est pas éligible au droit de changer d'avis du Contrat de reconnaissance.

### RISQUES

L'attention du porteur est attirée sur les risques évoqués dans la documentation juridique (DICJ). Comme tout investissement sur les marchés actions, le fonds comporte un risque inhérent à ce type de placement. Ce fonds n'offre ni promesse de performance, ni protection, ni garantie de la valeur liquidative. L'investisseur s'expose donc à un risque de perte en capital.

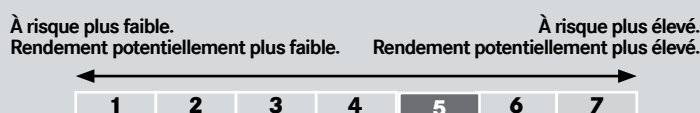


# CPR SILVER AGE

... / ...

## CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

- **Code ISIN :**  
FR0010836163
  - **Date de création :**  
22/12/2009
  - **Nature juridique :** Fonds Commun de Placement
  - **Classification AMF :**  
Actions Internationales
  - **Durée minimale de placement recommandée :** 5 ans
  - **Distribution de revenus :** Oui/Non sur décision de la société de gestion
  - **Valorisation :** Quotidienne
  - **Devise :** Euro
  - **Société de gestion :**  
Amundi Asset Management
  - **Gestionnaire délégué :**  
CPR Asset Management
  - **Frais courants prélevés<sup>(2)</sup> :**  
1,68 % de l'actif net moyen
  - **Frais de sortie :** Néant
  - **Commission de surperformance :**  
15 % de la performance au-delà du seuil de déclenchement dans la limite de 2 % de l'actif net
  - **Compte titres / PEA :**
    - **Droits d'entrée :** 5 % max
    - **Frais de tenue de compte :** 22,25 € l'an net par compte, susceptible d'évolution
  - **Assurance vie**
    - **Souscription minimale initiale :** montant minimum de versement ou d'arbitrage applicable à chaque contrat d'assurance vie.
    - **Droits d'entrée :** les frais sur versement ou arbitrage sont ceux applicables aux contrats d'assurance vie dans lesquels l'opération est réalisée.
- Disponible dans :**  
Compte titres, PEA et assurance vie
- **Versements réguliers :**  
à partir de 30 € par mois
  - **Niveau de risque<sup>(3)</sup>**



- Le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) de CPR Silver Age est disponible en agence et/ou sur le site [sicavetfcp.lcl.fr](http://sicavetfcp.lcl.fr), et doit être remis à l'investisseur avant toute souscription.

Document en vigueur au 06/10/2017, susceptible de variations, est produit à titre d'information uniquement et ne doit pas être considéré comme une offre de vente ou de souscription, une recommandation ou un conseil en investissement. Il ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Ce document peut faire l'objet de modifications sans préavis. Du fait de leur simplification, les informations données dans ce document sont inévitablement partielles ou incomplètes et ne peuvent dès lors avoir une valeur contractuelle. Elles sont indiquées en complément d'informations réglementaires et notamment de la documentation juridique disponible en agence, sur le site [sicavetfcp.lcl.fr](http://sicavetfcp.lcl.fr) ou [amf-france.org](http://amf-france.org). Avant d'investir dans ce produit, il vous appartient de procéder, sans vous fonder exclusivement sur les informations qui vous ont été fournies, à votre propre analyse des risques juridiques, fiscaux et comptables liés à ce type d'investissement, en consultant si vous le jugez nécessaire, vos propres conseillers et experts professionnels dans ces domaines. Distributeur : Crédit Lyonnais - SA au capital de 1 847 860 375 € - Inscrit sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS : 07 001 878 - Siège social : 18 rue de la République, 69002 Lyon SIREN 954 509 741 - RCS Lyon. Pour tout courrier : LCL, 20 avenue de Paris 94811 Villejuif Cedex. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management au capital de 746 262 615 euros, société de gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036, siège social : 90 boulevard Pasteur - 75015 PARIS - France 437 574 452 RCS Paris. La gestion de ce fonds est déléguée à CPR AM - Société Anonyme au capital de 746 262 615 euros, société de gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 01.056, siège social : 90, boulevard Pasteur - 75015 Paris- France Paris.

(1) D'après une étude réalisée par CPR Asset Management de 1997 à 2013 sur les valeurs composant l'indice MSCI Europe (indice représentant environ 440 entreprises cotées sur les marchés actions des pays développés d'Europe).

(2) Notamment : frais de gestion, de fonctionnement et commission de mouvement. Ces chiffres peuvent évoluer d'une année sur l'autre.

(3) Cet indicateur synthétique de risque et de performance (issue de la directive de l'Union Européenne) est basé sur un calcul de volatilité sur 5 ans glissants. Il est compris entre 1 pour les fonds les moins risqués et 7 pour les plus volatils et peut évoluer dans le temps.